

Depuis 2006, la Chambre d'Agriculture de Normandie pilote l'Observatoire du Saultbesnon. Son objectif : caractériser l'évolution des pratiques agricoles et de la qualité de l'eau à moyen-long terme sur le bassin versant du Saultbesnon, dans le Sud-Manche.



78 % de la
SAU du bassin
enquêtée en 2020

Merci aux

47 agriculteurs
concernés !

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020

Une 8^{ème} session d'enquête

Les petites exploitations sont nombreuses mais les très grandes exploitations occupent 50% de la SAU enquêtée.

Des analyses d'eau du Saultbesnon sur ses teneurs en produits phytosanitaires

La poursuite du suivi de la qualité des eaux : du cours d'eau et des eaux souterraines peu profondes

Deux réunions de restitution et de préparation de la suite de l'Observatoire

*le 2 sept. avec les agriculteurs
et le 10 sept. avec le Comité de Pilotage*

RETOUR SUR...

LA RÉUNION DES AGRICULTEURS DU SAULTBESNON

La réunion du 2 septembre fut un riche temps de bilan et d'échanges avec Valentin Garault, ingénieur réseau DEPHY et conseiller en agronomie.

Les enseignements de la rencontre

- **La difficulté à se fournir en équipements de protection** pour les traitements phytosanitaires, remontée aux institutions.
- **Des questionnements** autour des couverts hivernaux, du désherbage mécanique et des préoccupations par rapport aux ragondins.



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2020

L'ASSOLEMENT

SAU 2020	Évolution depuis 2006
50 % de prairie	- 15 %
37 % de maïs	+ 13 %
12 % de blé/orges	+ 4,8 %

Parmi les grandes cultures, la part de monoculture de maïs a baissé de 14% depuis 2018.

LES COUVERTS HIVERNAUX

Les **couverts sont adoptés** (CIPAN, dérobées) et vous mesurez leur utilité. Il reste **5%** de la surface du bassin versant qui n'est pas couverte pour l'hiver 2019-2020 (dérogations, climat...).

LA PRODUCTION ANIMALE

La **production bovine laitière** est la plus importante, avec des effectifs en **augmentation de 45% en moyenne** depuis 2006, et un contrat-lait par exploitation passant de 395 000L en 2013 à 686 000L en 2020.

LES ZONES HUMIDES

Vous connaissez l'utilité des zones humides pour la qualité de l'eau (filtration, rétention) mais **52%** d'entre vous les considèrent comme des **contraintes**.

Les zones humides ne semblent pas menacées, il faut toutefois maintenir les bandes enherbées, éviter le pâturage sur les berges et l'abreuvement direct à la rivière.

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS !

Les Zones de Non Traitement

Les ZNT sont des distances de non traitement obligatoires à proximité des habitations. Elles se mesurent à partir des limites de propriété et s'appliquent à toutes les cultures depuis juillet. Elles doivent faire **3 m** en bordure des grandes cultures et **5 m** pour l'arboriculture.

Les Zones Humides

Ce sont des terrains inondés ou gorgés d'eau, de manière permanente ou temporaire, ayant souvent une végétation hygrophile (joncs...).

Pour l'entretien : fauche (1 à 2 x par an), pâturage selon portance...

L'entretien des cours d'eau

Sont interdits : désherbage chimique, dessouchage, modification du lit et curage sans autorisation de la DDTM.

A éviter : la coupe à blanc et la prolifération d'espèces invasives.

Sont autorisés : recépage, retrait d'encombres et d'atterrissements gênants.

*Besoin d'infos complémentaires ?
Rendez-vous sur le site internet de la
Chambre d'Agriculture ou appelez-nous
(contact au dos) !*



ZOOM 2020

LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Si l'on compte le nombre d'utilisations de produits (PPS) par itinéraire technique, nous obtenons pour les plus cités:

PAR CULTURE

Maïs - 106 applications
(herbicides)

Céréales - 75 applications
(herb./fongi.)

Haies et cours - 41 applications
(herbi.)

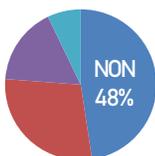
TOP 3 PRODUITS

Round'Up - 26
Conquérant - 15
Camix - 11

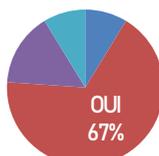
TOP 3 MOLÉCULES

Mésotrione - 30
(Camix, Calibra, Callisto)
Tritosulfuron - 30
(Conquérant, Midwest, Fornet)
Dicamba - 28
(Banvel, Conquérant)

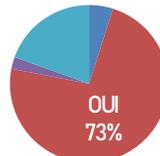
LES IMPACTS : VOS OPINIONS ET VOS CRAINTES



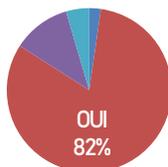
La fertilisation dégrade l'eau?



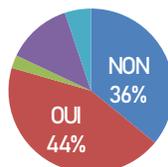
Les PPS dégradent l'eau?



Les PPS impactent les insectes?



Les PPS menacent la santé humaine?



Craignez-vous pour votre santé avec les PPS?



PROTECTIONS ET EMBALLAGES

Vous portez en majorité **gants et masque** au remplissage du pulvérisateur, mais rien à l'épandage. Attention à équiper la cabine de filtres à charbon actif pour vous protéger contre les PPS !

Vous avez en majorité rejoint la **collecte** des emballages vides, seul **1 brûlage** de déchets est recensé en 2020.

RETOUR SUR LE TEST DE COUVERTS

4 modalités de couverts après maïs ont été testées en 2019 (moutarde/avoine rude/avoine-féverole/avoine-vesce-féverole), avec un semis au 18 octobre. Les espèces des mélanges n'ont pas toutes poussé, mais les modalités ont contribué à aérer le sol. Pour avoir un couvert efficace en semant en octobre, les **graminées** sont conseillées (seigle, avoine, etc.), avec une utilisation en fourrage possible.

AU PROGRAMME POUR 2020 - 2021

RÉPONDRE À VOS PRÉOCCUPATIONS

- Permettre d'accéder aux différentes informations recherchées.
- Faune et flore liés au cours d'eau : un état des lieux de l'écosystème sera mené en 2021.
- Pollutions hors-agricoles : un point sur l'assainissement individuel est envisagé.

AU PLUS PRÈS DE LA RIVIÈRE

- Poursuite des analyses d'eaux de surface et souterraines : merci aux agriculteurs concernés par des puits.
- Bandes enherbées et zones humides : point sur la réglementation et application sur le terrain.
- Analyse des résidus de traitements phytosanitaires à l'embouchure du Saultbesnon tous les 2 mois, et mesures sur le tracé de la rivière en automne 2020.

LE SUIVI DE LA COMMUNICATION

- Prévision d'une démonstration sur les désherbages mécaniques.
- Rédaction **d'une synthèse** sur les avancées des analyses de l'eau depuis 2006.
- Diffusion de la Gazette et du rapport d'enquête.



Vous souhaitez plus d'informations sur le Saultbesnon ?

Rendez-vous sur le site normandie.chambres-agriculture.fr

Accueil > Territoire >
Gérer l'eau > Pratiques agricoles et qualité de l'eau



CONTACT :

Marie-Christine FORT-LEGRAND
Chambre d'agriculture de Normandie

Tél. : 02 33 79 41 75 – 06 73 37 85 38

marie-christine.legrand@normandie.chambagri.fr

normandie.chambres-agriculture.fr



Avec la contribution financière
du chapitre d'application spéciale
«développement agricole et rural»

Un projet mené par les Chambres d'Agriculture de Normandie,
avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du CASDAR.
Analyses de l'eau : Interfaces & Gradients – Enquête et réalisation : Alexian CHEMINAL



2

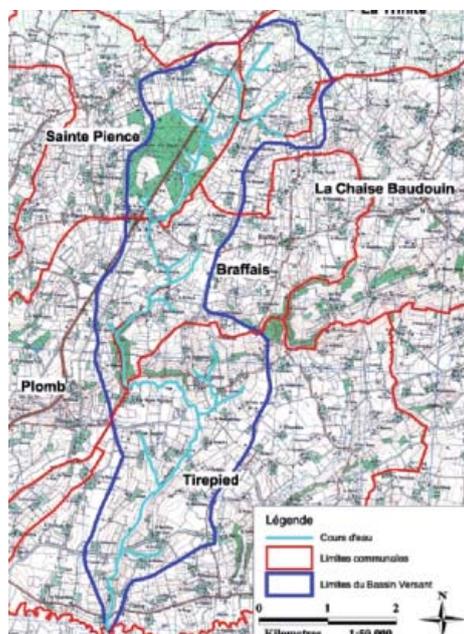
enjeux majeurs :

- l'effet de la mise aux normes des bâtiments d'élevage sur la qualité de l'eau
- l'effet de l'application des programmes d'action de la Directive nitrates

Se doter d'un observatoire des effets des programmes environnementaux

«Face à un contexte réglementaire qui incite de plus en plus les agriculteurs à modifier leurs pratiques, afin notamment de préserver la qualité de l'eau, il est nécessaire de se doter de références sur l'efficacité environnementale de ces réglementations. La Chambre régionale d'agriculture de Normandie, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Manche et avec le concours de l'Agence de l'Eau, de la Région Basse-Normandie et du Conseil Général de la Manche a mis en place, depuis 2006, un suivi de la qualité de l'eau et des pratiques agricoles sur un bassin versant test : le Saultbesnon.

Ce suivi permet de voir si les changements de pratiques induits par les différentes réglementations ont un effet sur la qualité de l'eau. Il apporte aussi des éléments sur les évolutions spontanées des pratiques agricoles.»



Le Saultbesnon : le bassin versant en quelques chiffres...

- Superficie : 15,5 km²
- Longueur du Saultbesnon : 12.3 km
- SAU : 1260 ha
- Environ 60 exploitants enquêtés
- Situé à 90 % en zone vulnérable
- Affluent en rive droite de la Sée

Serge Deslandes

Président du comité de pilotage

Membre de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

Pourquoi une étude sur le Saultbesnon ?

- Une activité agricole prédominante
- La taille idéale pour analyser la zone avec précision
- Une étude sur la qualité de l'eau faite en 2001 par l'Agence de l'eau, avant la mise aux normes des bâtiments d'élevage, montrant une mauvaise qualité bactériologique de l'eau.

La réglementation pour la protection de l'eau



L'étude suit plus particulièrement les effets de deux réglementations, elle aborde également d'autres thématiques telles que l'utilisation des produits phytosanitaires. Les enquêtes auprès des agriculteurs permettent de disposer d'un observatoire de l'évolution des pratiques agricoles sur la zone.

Zoom sur 2 réglementations pour la protection de la qualité de l'eau

Le plan de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMP0A 1 et 2)

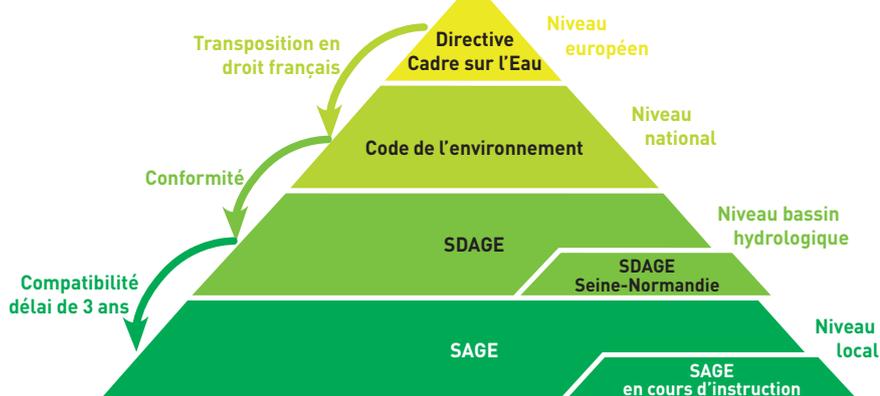
- Mise aux normes de bâtiments d'élevage pour un meilleur stockage des effluents.
- Plus de 8200 exploitations aux normes en Normandie.
- Des investissements importants de la part des agriculteurs, des collectivités et de l'Agence de l'eau.

Sur le bassin versant du Saultbesnon
19 sièges d'exploitation aux normes sur 24 (5 autres sièges détenus par des retraités)

Connaître les autres réglementations pour la qualité de l'eau

Le bassin est inclus dans le périmètre du SDAGE Seine-Normandie (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Le SAGE de la Sée dans lequel se trouve le Saultbesnon est encore en phase d'instruction.



La directive Nitrates

- Mise en place de zones vulnérables avec une réglementation spécifique.
- Ajustement de la fertilisation.
- Etablissement d'un plan d'épandage et d'un plan de fumure azoté prévisionnel.
- Implantation de bandes enherbées le long des cours d'eau...

Depuis 2009 dans la Manche

- Mise en place de bandes enherbées de 10 m le long des cours d'eau.
- 100 % de couverture des sols l'hiver 2012/2013.

Sur le Saultbesnon
90 % du bassin versant situé en zone vulnérable impliquant le respect des réglementations de la directive nitrate et la mise aux normes des bâtiments d'élevage



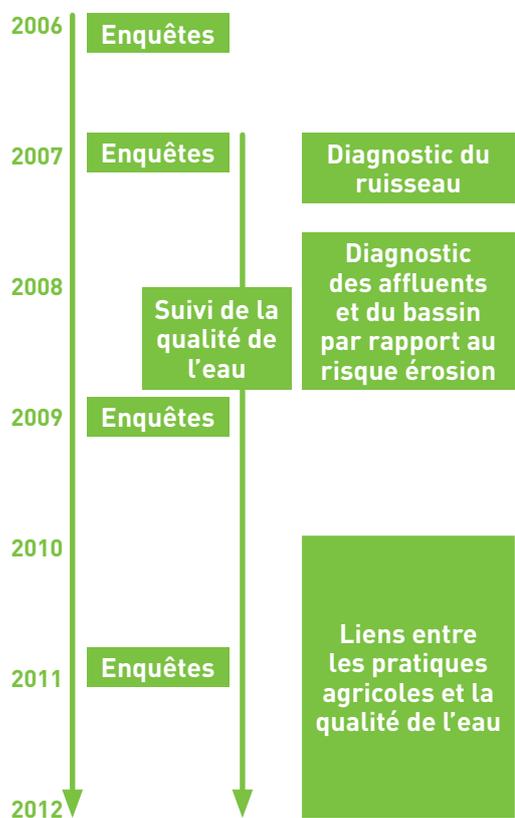
Des résultats : diminution nette des pics de bactéries depuis 2001

En améliorant les conditions de stockage des effluents d'élevage, la mise aux normes a permis de diviser par 10 la quantité de bactéries fécales (*Escherichia coli*) dans le cours d'eau.

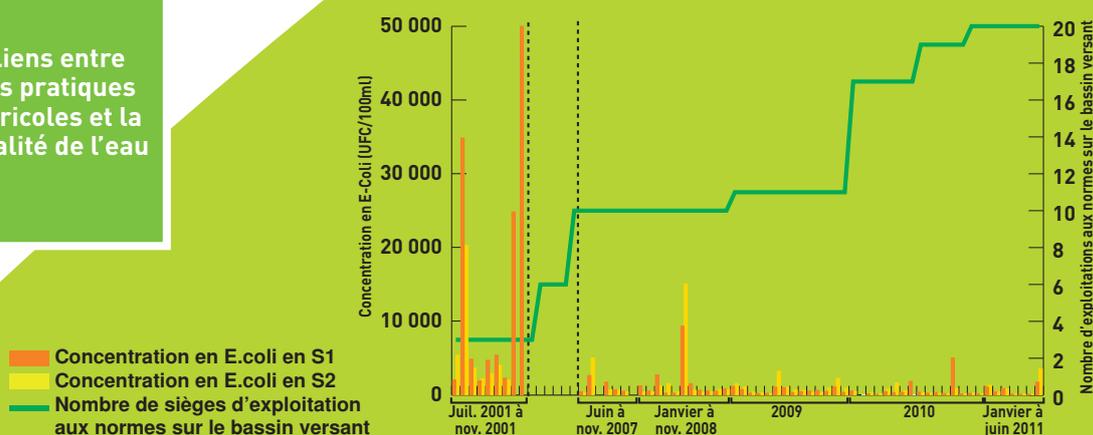
La méthode de suivi de la qualité de l'eau par la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

- Suivi mensuel en 2 points (au milieu du bassin et à l'exutoire) depuis 2007.
- Suivi en 19 points supplémentaires sur les affluents, 3 à 4 fois par an sur les principaux paramètres suivants :

Analyses bactériologiques (*Escherichia coli* et *Streptocoques fécaux*), matières azotées et phosphorées, matières en suspension...



Impact sur la concentration en *Escherichia coli* entre 2001 et 2011





Et ça continue...

- **50 enquêtes réalisées en 2011, notamment pour :**
 - préciser certaines pratiques à l'échelle parcellaire
 - continuer le suivi de l'évolution des pratiques agricoles
 - recueillir les avis des exploitants sur le 4^e programme d'action de la directive Nitrates et les éventuelles difficultés rencontrées lors de sa mise en œuvre
- **En 2012, actualisation du diagnostic des haies (type de haies, état...) et du piétinement des cours d'eau**
- **Une évaluation de l'efficacité de la mise en place du 4^e programme d'action de la directive nitrates**
- **Une poursuite du suivi de la qualité de l'eau**

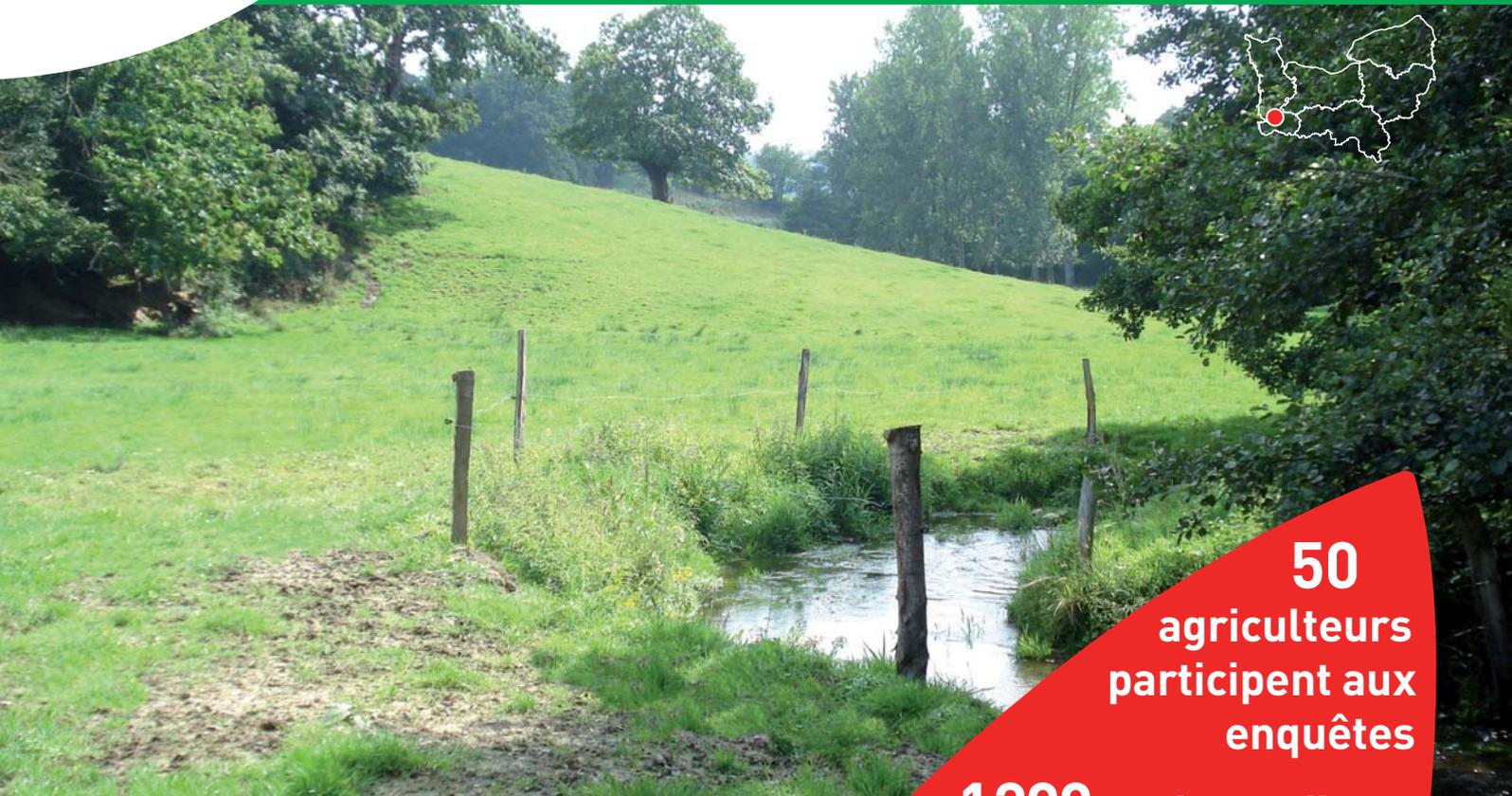
Les Partenaires du projet

Le comité de pilotage de ce projet est présidé par Serge DESLANDES, Vice-président de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, membre de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie et composé de représentants :

de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
de la CATER de Basse-Normandie,
des Chambres départementales d'agriculture de Basse-Normandie,
des Conseils Généraux de Basse-Normandie,
de la Région Basse-Normandie,
de l'ONEMA,
des DDTM et DRAAF de Basse-Normandie,
de l'ARS de Basse-Normandie,
de la DREAL de Basse-Normandie,
des DDPP de Basse-Normandie,
de l'Institut de l'Elevage.

DES AGRICULTEURS IMPLIQUÉS POUR UNE EAU DE BONNE QUALITÉ

Le bassin versant du Saultbesnon



50
agriculteurs
participent aux
enquêtes

1 200 analyses d'eau
par an !

Pourquoi une étude sur le Saultbesnon ?

- Une activité agricole prédominante.
- La taille idéale pour analyser la zone avec précision.
- Une étude sur la qualité de l'eau faite en 2001 par l'Agence de l'eau, avant la mise aux normes des bâtiments d'élevage, montrant une mauvaise qualité bactériologique de l'eau.

Aujourd'hui, le Saultbesnon contient seulement 20 mg/l de nitrate, alors que la norme est de 50 mg/l !

En améliorant les conditions de stockage des effluents d'élevage, la mise aux normes a permis de diviser par 10 la quantité d'*Escherichia coli* dans le cours d'eau.

Depuis 2006, la Chambre régionale d'agriculture de Normandie mène une étude sur le Saultbesnon, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Manche, l'Agence de l'eau Seine Normandie, la Région Basse-Normandie et le Conseil Général de la Manche

Contact : Chambre régionale d'agriculture de Normandie
Tél : 02 31 47 22 24 - emilie.cheron@normandie.chambagri.fr
<http://www.normandie.chambagri.fr/envir-eau.asp>

Historique de l'Observatoire 2006-2018 : 13 ans d'observations

Observatoire du Saultbesnon

	Terrain et suivi qualité eau	Enquêtes agricoles	Principaux résultats et enseignements
2006	Proposition d'un protocole de suivi de la qualité de l'eau		Lancement de l'observatoire, présentation du projet aux acteurs locaux, première prise de contact avec les agriculteurs
2007	Démarrage du suivi de la qualité de l'eau	56 enquêtés	Identification de zones à risques d'érosion et de ruissellement Rôle des routes et des fossés dans le transport de matières Dynamique des nitrates caractéristique d'une agriculture « extensive » Identification de la présence de zones tampons
2008	Diagnostic ruisseau et affluents		
2009	Inventaire haies et ruissellement érosif	51 enquêtés	Erosion importante des berges dans les zones d'intense piétinement Erosion visible dans le sud du Saultbesnon, qui est plus fragile
2010	Bilan des 4 années de suivi		
2011	Actualisation diagnostic ruisseau de l'inventaire haies et du ruissellement érosif	50 enquêtés : Zoom sur la mise en place de la Directive nitrates	La mise aux normes est presque généralisée Cartographie de l' intensité de piétinement des berges Régression visible du linéaire des haies depuis 2008
2012			
2013	Inventaire Zones Humides Bilans d'azote à l'échelle de la parcelle + étude des sous bassins versants	55 enquêtés : Zoom sur les couverts hivernaux	Proportion de sols nus en hiver qui régresse Certaines parcelles sur-fertilisées dépassants la dose prescrite → une influence dans le cours d'eau + une perte de rentabilité Cartographie des zones humides : principalement localisées en fond de vallée
2014			
2015	Lancement du suivi des eaux souterraines	51 enquêtés : étude sociologique parallèle	La diminution des surfaces en prairie qui se confirme Peu de changement des pratiques phytosanitaires malgré Certiphyto Datation des eaux souterraines Identification des relations nappes/eaux de surface
2016			
2017		52 enquêtés : Identification de leviers d'actions	Synthèse des problématiques principales du bassin Diminution des surfaces en prairie qui continue, aussi sur les berges Mise en avant des leviers d'actions et de bonnes pratiques des agriculteurs Lancement d'un tests sur les couverts hivernaux
2018			
2019			